Message de Denise Hamouri

Cela fait 3 ans, 7 mois et 9 jours aujourd'hui que Salah Hamouri, franco-palestinien, a été enlevé par des soldats de l'armée d'occupation israélienne.

Mon fils n'avait pas 20 ans ce jour-là quand sa vie d'étudiant s'est arrêtée.

Il a été jeté en prison ; il a été aussi torturé (c'est pourtant formellement « interdit » en « démocratie ») ; il a été transféré de prison en prison trois ans durant pour être finalement condamné à 7 ans de prison par un tribunal militaire israélien siégeant en territoire palestinien occupé.

Il a été accusé de tentative de complot et d'appartenance à un mouvement politique étudiant alors que son dossier est totalement vide et que ces accusations n'ont pas pu, et pour cause, être étayées par un seul fait.

Les autorités françaises interpellées depuis le début se sont montrées plutôt tièdes. Et si ces jours-ci il y a un renouveau de la mobilisation et de la médiatisation autour du cas de mon fils, s'il y a des déclarations officielles le concernant quand bien même elles sont largement inexactes, c'est parce que nous travaillons sans relâche avec des amis du droit et de la justice venus de tous bords dans une très grande diversité de situation ou d'engagement.

Grâce à notre travail nos convictions et notre coordination, un « Comité national de soutien » à mon fils a été mis en place. J'ai l'honneur de le présider. Ensemble, avec toutes les personnalités si diverses du Comité, que je remercie une nouvelle fois, nous continuerons notre action jusqu'à la libération de mon fils et son retour dans son foyer.

Salah est un jeune homme qui devrait suivre ses cours à l'Université comme des milliers de jeunes palestiniens. Il n'a rien fait d'autre que de résister pacifiquement contre l'injustice faite au peuple palestinien qui vit sous occupation militaire.

Salah est pris en otage par les forces d'occupation israéliennes comme des milliers de prisonniers palestiniens que je n'oublie pas. Il va passer de longues années en prison pour un simple « délit d'intention » si la France n'use pas de toute sa forte influence d'Etat auprès de ses amis israéliens pour permettre d'en finir avec les tergiversations et obtenir la libération de Salah.

Je comprends, quant à moi, la douleur des parents de Gilad Shalit. Je leur ai d'ailleurs écrit. Nos deux fils qui vivent des situations très différentes mériteraient cependant une attention égale des autorités.

J'ai de l'espoir car je sais que je peux compter sur chacune et chacun d'entre vous, dont le nombre va croissant chaque jour, pour que Salah soit libéré.

Madame Denise Hamouri
Jérusalem, le 23 octobre 2008